

PROGRAMME DE FORMATION

« ORGANISER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU CSE »



PUBLIC : Dirigeant(e), Fonction RH, personne en charge de l'organisation des élections
PRÉ-REQUIS : Connaissances dans le domaine des relations collectives



OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'organiser les élections professionnelles du CSE au sein de sa structure



DURÉE ET HORAIRES : 7 heures / 9h-12h30 et 13h30-17h



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Se mettre en conformité avec les obligations légales et respecter le formalisme juridique lié aux élections
Maîtriser chaque étape du déroulement des élections du CSE
Savoir préparer et négocier le protocole pré-électoral
Sécuriser ses pratiques pour éviter le contentieux



DATE(S) : En intra : Nous consulter - Le délai d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines selon le financement.



LIEU : Inter : Village by CA - 3 rue Louis de Broglie - 56000 VANNES - Intra : Dans vos locaux / Nos locaux sont accessibles et adaptés pour les personnes en situation de handicap.



TARIF

Intra : Nous consulter
Possibilité de financement auprès de votre OPCO



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques éclairés par des situations concrètes
Mise en pratique, réflexion collective
Utilisation du jeu pédagogique ©Ludik'RH



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Nos locaux sont accessibles et adaptés pour les personnes à mobilités réduites
Formation dispensée dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard et/ou tableau blanc
Support de formation remis par Ludik'Métiers par voie dématérialisée
Remise de documents de travail (papier et/ou numériques), modèles à réinvestir



INTERVENANT(E)(S)

Consultante formatrice en réglementation RH



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

✓ Introduction : Le nouveau Comité Social et Economique

Rappel des objectifs de la fusion des IRP en CSE
Identifier les différentes situations qui déclenchent les élections
Calculer ses effectifs

✓ Préparer les élections

Modalités négociables
Visualiser le flux global de l'organisation des élections professionnelles
Respecter les délais en réalisant un rétroplanning
Préparer les données de l'entreprise pour le protocole pré-électoral

✓ Déclenchement et mise en œuvre des élections professionnelles

Informar les salariés
Inviter les organisations syndicales intéressées
Négocier le protocole d'accord pré-électoral : Collèges et répartition des sièges, organisation du scrutin, modalités de vote (aux urnes, par correspondance, vote électronique), composition des bureaux de vote...
Listes électorales et listes des candidats
Organisation matérielle du vote
Scrutin, dépouillement et attribution des sièges

✓ Fin des élections et prise de fonction des nouveaux élus

Proclamation et dépôt des résultats
Calcul de la représentativité syndicale
Fin des mandats et prise de fonction des nouveaux élus
Organisation de la première réunion du CSE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation de conduite des élections professionnelles
Evaluation à chaud remise à la fin de la journée
Evaluation à froid remise 3 mois après la formation